

Dans cette lettre d'information, retrouvez en page 2 dans la rubrique « **zoom sur...** », un retour sur le 1^{er} atelier du **Club Handi-Pacte** sur les aides et acteurs financés par le **FIPHP** à La Réunion, puis en page 3 « **Partage d'expériences** » sur l'apprentissage pour des jeunes issus du milieu protégé. Nous avons besoin de vous en page 4 avec un appel à contribution ! La majorité des articles vous donne un lien sur notre site internet. Inscrivez-vous ! Bonne lecture !

ÉDITORIAL

La Préfecture de La Réunion s'est associée depuis septembre 2014 au **FIPHP*** afin d'accompagner les employeurs des fonctions publiques de La Réunion dans la mise en œuvre de leur politique handicap. Cette volonté conjointe a permis la création de la mission **Handi-Pacte** Fonction publique La Réunion. S'inscrivant dans une dynamique régionale concordante avec celle du **PRITH****, le **Handi-Pacte** constitue un outil d'animation et de développement d'un large partenariat au service de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique.

Ces trois derniers mois ont permis le démarrage des actions de ce **Handi-Pacte**, avec déjà quatre journées d'échange collectif d'expériences et de montée en compétence des acteurs locaux. Cette deuxième lettre d'information reprend l'essentiel des enseignements directement applicables de ces ateliers qui ont rencontré un vif succès, rassemblant de nombreux professionnels des ressources humaines, de la santé au travail, de l'emploi et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette participation réelle des acteurs de terrain est un témoignage très encourageant des énergies et des possibilités qu'offre le territoire réunionnais.

Il nous faut maintenant mobiliser les décideurs des trois fonctions publiques pour que leur engagement permette le meilleur déploiement de la politique publique d'emploi de personnes handicapées sur l'ensemble de l'île, dans le respect des attentes et besoins de chacun.

C'est pourquoi je réunirai l'ensemble des élus, directeurs généraux de centres hospitaliers, directeurs de services de l'État au sein du comité des employeurs publics du **Handi-Pacte** au mois de septembre 2015. Je compte sur la participation active de chacun à ce temps fort de notre action collective pour l'inclusion professionnelle et sociale des plus fragiles.

Remy DARROUX

Sous-Préfet à la cohésion sociale

À RETENIR

Le site Internet **Handi-Pacte La Réunion** est en ligne. **Inscrivez-vous !!**



Opérationnel depuis un mois, retrouvez toute **l'actualité de la mission et de ses partenaires** ainsi que les outils et ressources du **Club Handi-Pacte**.

Nouveauté : le lancement de la rubrique **RETOUR SUR...** qui met en avant un événement du **Club Handi-Pacte** avec des témoignages, des photos, des vidéos.

La semaine réunionnaise du Professeur Dômont



Suite aux premières rencontres réalisées dans le cadre de son état des lieux avec les médecins du travail et de prévention des trois fonctions publiques, la mission **Handi-Pacte** a proposé aux acteurs réunionnais du handicap, différents temps de travail animés par le **Professeur Dômont**, expert national sur les questions de la médecine statutaire, de la compensation et du handicap.

RETOUR SUR la semaine réunionnaise du Professeur Dômont.

Le premier atelier du Club Handi-Pacte sur les aides et les acteurs du FIPHFP à La Réunion s'est tenu le 5 mai 2015 à Tamarun



Quelles sont les offres de services existantes à La Réunion pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique ? Qui sont les acteurs qui les mettent en œuvre, comment et dans quels cas les contacter ? Quelles sont les aides proposées par le FIPHFP pour compenser le handicap au travail et comment les mobiliser ?

C'est pour répondre à ces questionnements maintes fois entendus lors des rencontres avec les acteurs qui agissent au quotidien sur la gestion du handicap au travail que la mission Handi-Pacte a proposé ce premier atelier du Club Handi-Pacte, le 5 mai dernier.

La journée a connu un succès important : 60 agents (DRH, référents handicap, directeurs généraux de service, assistantes sociales, médecins de prévention...) issus des trois fonctions publiques ainsi qu'une vingtaine d'intervenants, professionnels de l'insertion de l'accompagnement et du maintien dans l'emploi des personnes ont pu échanger et envisager ensemble des réponses à des situations de terrain souvent complexes. Plusieurs acteurs et aides financés par le FIPHFP leur ont été présentés :

Les opérateurs de parcours : Cap Emploi et le SAMETH

Ils construisent et coordonnent le parcours d'insertion ou de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap et conseillent les employeurs sur les prestations et aides du FIPHFP adaptées à chaque situation individuelle :



- **Cap Emploi** peut accompagner les employeurs dans le recrutement et l'intégration d'agents handicapés.
- **Le SAMETH** (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) intervient avec l'accord conjoint de l'agent et de l'employeur sur les situations de maintien dans l'emploi.

L'EPAAST (Etude Préalable à l'Adaptation et à l'Aménagement des Situations de Travail)

C'est une étude ergonomique approfondie et circonstanciée d'une situation de travail. Elle repose sur l'analyse du travail et de l'activité dans le but de compenser un handicap de manière à maintenir l'efficacité professionnelle du salarié. Elle est financée par le FIPHFP.



Les PPS

(Prestations Ponctuelles Spécifiques)

Ce sont des experts, spécialistes d'un type de déficience (auditive, visuelle, psychique et mentale) qui interviennent dans un cadre d'insertion et de maintien dans l'emploi. Ils accompagnent les agents et appuient les employeurs publics dans l'identification et la mise en œuvre de solutions de compensation. Leur coût est porté par le FIPHFP.

L'action concertée de l'ensemble de ces acteurs permet une meilleure identification des aides à mobiliser auprès du FIPHFP pour compenser les situations de handicap. **Retenons que les employeurs publics ont accès gratuitement à l'ensemble de ces offres de services.**



Pour plus d'informations sur cet atelier, [cliquez ici](#).

Le détail des offres de services des opérateurs ainsi qu'un guide sur les aides et les acteurs sont disponibles en vous connectant **sur votre espace privé du Club Handi-Pacte**.

Vous pouvez aussi retrouver le catalogue des aides du FIPHFP en cliquant sur le lien suivant :

www.handipacte-reunion.fr



Le recrutement de 12 apprentis issus du milieu protégé : Pari réussi pour la mairie de Saint-Paul



La mission **Handi-Pacte** a organisé le 22 mai à l'**ESAT Edmond Albius** un **Groupe de Travail sur l'apprentissage pour les jeunes issus du milieu protégé**. Les employeurs publics présents pour l'occasion ont pu découvrir une initiative locale pilote.

En 2013, la mairie de Saint-Paul, déjà active en matière d'insertion pour les jeunes de son territoire, s'est engagée dans une expérimentation innovante en recrutant des apprentis issus du milieu protégé.

Repérés au sein de l'entreprise, par l'équipe de l'**ESAT Edmond Albius (ALEFPA)** de Saint Paul, une trentaine de jeunes ont ainsi participé à un job-dating. Au final, ce sont 12 apprentis qui ont été sélectionnés et qui sont venus, en novembre 2013, grossir les rangs des équipes de restauration scolaire et des services espaces verts de la mairie.

L'accompagnement au cœur du dispositif



Afin de faciliter la réussite et l'intégration de ces jeunes en milieu ordinaire, l'**ALEFPA** a construit une démarche globale d'accompagnement. Sur le plan

scolaire, ils ont pu bénéficier, lorsqu'ils étaient en CFA, de la présence d'un intervenant spécialement recruté pour les aider en cours. De leur côté, les agents de la mairie, tuteurs et enseignants concernés par le projet, ont participé à une sensibilisation afin de mieux appréhender le handicap mental. Enfin, pour assurer une coordination des différents acteurs (tuteurs, CFA, mairie, famille...), une éducatrice spécialisée a été engagée pour intervenir en soutien.

Une expérimentation réussie



Thomas fait partie de ces douze jeunes. Il a intégré le service environnement sur le secteur de l'Ermitage. Lorsqu'il évoque son parcours, c'est avec des étoiles pleines les yeux qu'il nous parle de cette expérience. Agé aujourd'hui de 19 ans, il a pu découvrir un nouveau métier, apprendre à travailler et surtout à se projeter dans l'avenir.

Il n'y a pas que pour **Thomas** que cette expérience est enrichissante. Lorsque Lucé, son tuteur, nous parle de lui, il décrit un jeune homme qui a su s'intégrer progressivement et apprendre les règles de fonctionnement et de sécurité. Aujourd'hui, **Thomas** fait partie à part entière de l'équipe, il fait preuve d'initiatives et de beaucoup de curiosité. Pour **Jonas Mariama**, représentant de la mairie de Saint Paul, cette expérience est très positive puisqu'aujourd'hui les 12 apprentis s'apprentent à passer leur diplôme.

Un nouvel engagement du FIPHP



Il s'agit là d'une belle expérience qui sert de pilote à l'expérimentation **PREKAP'R** pour le **FIPHP** et qui vise à renforcer le recrutement de jeunes apprentis issus du milieu protégé dans les trois fonctions publiques. En effet, à La Réunion, le **REER (Réseau des Entreprises et Esat Réunionnais)** estime à 200 le nombre de jeunes susceptibles d'intégrer le milieu ordinaire parmi les 1000 actuellement placés en milieu protégé.

L'apprentissage constitue pour eux, une belle opportunité de s'insérer dans la vie active. Une occasion également pour les employeurs publics qui, s'appuyant sur la richesse humaine de telles expériences, parient sur l'investissement de jeunes compétents et motivés pour s'intégrer dans des collectifs de travail.

Pour plus de détails sur cette journée, [cliquez ici](#).

Retrouvez des informations sur cette expérimentation et sur l'apprentissage dans [votre espace privé](#).

Toute la journée du vendredi 26 juin, près de 80 personnes en situation de handicap actuellement employées par les **ESAT** de tout le territoire se sont entretenues à Saint-Denis avec une trentaine d'employeurs publics et privés qui leur proposaient une quarantaine de postes en apprentissage. Cette initiative de l'Agefiph et du **FIPHP** permettra à ces personnes de se former tout en débutant un parcours d'insertion professionnelle.

L'expérimentation prend donc de l'ampleur et implique désormais un grand nombre des acteurs de l'emploi, de la formation et du handicap de l'île, afin de sécuriser les parcours du secteur protégé vers le milieu ordinaire de travail par le biais de l'apprentissage.

La mission Handi-Pacte participe au PRITH : Le **PRITH** (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) constitue l'échelon stratégique régional de définition et de mise en cohérence des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle des travailleurs handicapés. Piloté par la **DIECTTE**, le **FIPHFP** et l'**AGEFIPH**, il constitue un lieu d'articulation des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap. En tant qu'outil opérationnel au service des employeurs publics, la mission **Handi-Pacte** participe pleinement depuis mars 2015 aux travaux du **PRITH** au sein de trois comités techniques : outils d'observation, employeurs, charte maintien dans l'emploi.



Mars 2015 : À télécharger Mise à jour des aides du **FIPHFP**

Avril 2015 : Rapport « Développer et pérenniser l'apprentissage dans la fonction publique » de J. Richard (Conseiller d'Etat)

A télécharger « 10 ans d'actions pour la défense des personnes handicapées ». Une Publication par le Défenseur des Droits d'un ouvrage qui retrace, **dix après l'entrée en vigueur de la Loi 2005**, les actions de cette autorité administrative pour la défense des droits des personnes handicapées.

ON A AIMÉ...

L'émission Service Public « L'autisme nous parle » sur France Inter



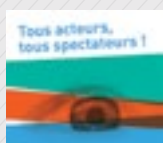
Qu'est-ce que l'autisme ?
Quelles en sont les conséquences, et comment les autistes peuvent-ils s'exprimer et surmonter leur handicap ?

Comment réagiriez-vous si vous étiez recruté par un trisomique ?



Une expérience émouvante et apprenante !

Cinéma et Handicap - 2015



Le palmarès 2015 en ligne

Votre AGENDA

29 juin : Conférence ALEFPA
« Processus de Production du Handicap (PPH) »

30 juin : Atelier - **Handi-Pacte** : « Le métier de référent handicap »

1^{er} Juillet : Lancement du Flash Actus **Handi-Pacte**
Une publication mensuelle pour vous avertir des nouveaux documents à disposition sur le site Internet et de l'actualité du **Handi-Pacte**

En octobre : Atelier du **Club Handi-Pacte**
« Comment parler du handicap ? »



APPEL À CONTRIBUTION

La mission **Handi-Pacte** est un outil au service des acteurs du handicap avec pour objectif de diffuser les bonnes pratiques et les expériences locales. Nous avons besoin de votre contribution à tous pour faire vivre la dynamique. Si vous souhaitez mettre en avant une de vos initiatives ou nous faire part d'une de vos actualités, n'hésitez plus, contactez nous à :

communication@handipacte-reunion.fr

VOS CONTACTS

Déléguée inter-régionale handicap Réunion-Océan indien
Anne Foucault

Coordination Handi-Pacte et direction de la publication
Jean-Charles LE BLEVEC

Comité rédactionnel
Cendrine MOLINA
Chargée de mission communication

Franck DA SILVA
Chargé de mission extranet - veille

Valérie ROBERT
Animatrice Club Handi-Pacte



CAPITAL FORMATION

Handi-Pacte Fonction Publique La Réunion est une mission portée par le cabinet **Capital Formation**
51 rue de Labourdonnais 97460 Saint Paul

DROIT RÉSERVÉ
Crédit photo MPM :
Marie Pierre Manecy
Graphisme :
Geoffrey Delahaye - COLORPIX

Prochain numéro
novembre 2015

